



DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

Canton de Fourmies

MAIRIE DE MOUSTIER EN FAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 à 10h00
Convocation du 15 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 23 septembre, à 10h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Moustier en Fagne, se sont réunis, en séance ordinaire à la Mairie, sur convocation régulière (du 15 septembre 2023), sous la présidence de Monsieur Jean-Michel HANCART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

Qui ont pris part à la délibération : 6

Etaient présents : Jean-Michel HANCART, Frédéric HOUARD, Dominique BOUTON, Damien DESJARDIN, Jérôme ARBONNIER, Fabian LINARD.

Absent ayant donné procuration : Néant.

Absents excusés : Denis DEMARET.

Secrétaire de séance : Dominique BOUTON.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

1- Avis du Conseil Municipal sur l'adhésion de la CCSA au SIAVED.

- **Monsieur le Maire expose** au Conseil Municipal que :
 - *Le Conseil Communautaire réuni le 5 juillet 2023 a décidé par délibération n°270c de demander son adhésion au Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Elimination des Déchets (SIAVED) à compter du 1^{er} janvier 2024.*
 - *Cette demande concerne l'exercice de la compétence traitement et valorisation de déchets ménagers et assimilés (dont la création et la gestion intégrale des déchèteries).*
 - *Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans son article L 5214-27 que les conseils municipaux des communes de la CCSA délibèrent ensuite expressément sur le sujet.*
 - *Une majorité qualifiée en cette matière est requise : elle est atteinte si deux tiers des conseils municipaux représentant au moins la moitié de la population de la communauté de communes se sont prononcés favorablement (ou la moitié des conseils municipaux représentant au moins deux tiers de la population).*

Vu le courrier du 10 juillet 2023 adressé en recommandé par le Président de la CCSA,

Vu la délibération n° 270c du 5 juillet 2023 de la CCSA,

Ayant pris connaissance de l'étude d'impact de l'adhésion de la CCSA au SIAVED,

- **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

A la majorité des suffrages exprimés : 0 voix POUR, 5 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,

- **EMET un avis défavorable à l'adhésion de la CCSA au SIAVED.**

2- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10H50.

Suivent les signatures.

Jean-Michel HANCART

Dominique BOUTON

Frédéric HOUARD

Damien DESJARDIN

Fabian LINARD

Jérôme ARBONNIER

Vu, le Maire